



Lettre aux artisans

Arlon, le 12 juillet 2024

Madame, Monsieur,
Chers artisans,

Le décompte est lancé, ... Dans quelques mois, nous vivrons de joyeux moments festifs à Arlon. Pour préparer de belles fêtes, l'équipe de l'ASBL Arlon Centre-Ville s'attèle déjà dans les préparatifs du Marché de Noël Solidaire d'Arlon.

Pour cette 16^{ème} année, le Comité Organisateur est heureux de vous annoncer que l'édition 2024 se tiendra sur la nouvelle Place Léopold et dans le Palais. Les festivités se dérouleront sur deux weekends.

La Place Léopold sera le cœur des festivités de fin d'année à Arlon. Il y aura les petits chalets gourmands occupés par les *Services Clubs de la Région (ISC)* pour la vente de produits directement consommables. Leurs bénéfices seront redistribués à des œuvres caritatives locales. Les chalets se trouveront durant les 2 weekends en contrebas du Palais au pied des escaliers sous un chapiteau pour couvrir les visiteurs en cas de mauvais temps. Par ailleurs seront relocalisés sur la Place Léopold pour l'entièreté du mois de décembre *les traditionnels chalets Schmit et Boutard*. Le restaurant éphémère *Le Savoyard* viendra également s'installer sur la Place jusqu'à la fin janvier 2025.

Pour les exposants artisans, nous vous donnons rendez-vous au Palais dans un espace abrité et chauffé. Ce majestueux bâtiment sera un bel écrin pour accueillir vos stands.

La ville entière revêtira ses habits de lumière pour que la magie des fêtes opère dans les rues de notre cité. De nombreuses animations ponctueront gaiement la fin de l'année. Le Père Noël sera bien entendu présent les samedis 14 & 21 et dimanches 15 & 22 décembre pour gâter les enfants près de son âtre au Palais. Divers ateliers participatifs y seront de retour durant les 2 weekends.

Concrètement : En 2024, le Marché de Noël Solidaire se tiendra sur 2 weekends en décembre.

→ Premier weekend :

- vendredi 13 (16H-21H)
- samedi 14 (13H-20H)
- dimanche 15 (13H-19H)

→ Deuxième weekend :

- vendredi 20 (16H-21H)
- samedi 21 (13H-20H)
- dimanche 22 (13H-19H)

Trois formules s'offrent à vous :

- ☆ 1^{er} weekend
- ☆ 2^{ème} weekend
- ☆ 1^{er} et 2^{ème} weekends

Le coût de participation pour un emplacement est de 70€ / la table (220m) par weekend, de 120€ pour les 2, avec une caution de 50€. Si vous le souhaitez il est possible de réserver deux emplacements par weekend (2 tables 2X220m). Le montant est de 120€ pour un weekend + la caution de 50€ et de 240€ pour les 2 weekends + la caution de 50€.

Par facilité d'organisation, nous donnons priorité aux artisans qui participeront sur les 2 weekends.

Afin d'enrichir ce marché, nous recherchons constamment des artisans de qualité aux produits et objets originaux, c'est pourquoi nous nous permettons de prendre ou reprendre contact avec vous.

Vous trouverez dans ce pli, la charte reprenant toutes les informations relatives à l'événement ainsi qu'une fiche technique à nous retourner. Le nombre de places étant limité, ne tardez pas à vous inscrire en précisant vos choix pour les dates.

Pour préserver et défendre l'aspect artisanal du marché, nous nous montrerons vigilants sur la qualité, l'authenticité et l'originalité des articles proposés par tous les artisans. Et demandons pour toute nouvelle participation, un dossier 'photos' détaillé des articles proposés.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire au 0032(0)63/24.56.91 et vous demandons d'ores et déjà de lire attentivement l'**entièreté** de ce dossier.

Au plaisir de vous accueillir dans le cadre de ce beau projet.

Recevez, Madame, Monsieur, Chers artisans, l'expression de nos salutations les meilleures.

Christine & Valérie
Pour le Comité Organisateur

Arlon

Marché de Noël Solidaire

13, 14 et 15 décembre 2024

20, 21 et 22 décembre 2024

Charte de participation

L'INSCRIPTION

Article 1

Le prix de l'emplacement (une table de brasseur) est de **70€ pour le weekend / 120 € pour les 2 weekends** + **une caution unique de 50€**, remboursée au terme du MNS.

Vu le nombre limité d'emplacements disponibles, l'inscription sera ferme et définitive après règlement de votre emplacement et de la caution (120€ pour 1 emplacement pour 1 weekend ou 170€ pour 1 emplacement les 2 weekends) **sur le compte**

IBAN : BE 61 1096 5183 7817 – CTBKBEEX

A mentionner en communication :

votre nom + vos dates

Article 2

Les emplacements doivent être réglés avant la date limite **du 3 novembre 2024**. En l'absence de votre paiement au terme de cette date, votre inscription ne sera pas validée et nous nous accordons le droit de remettre l'emplacement réservé pour d'autres artisans.

En cas de désistement, après le 15 novembre, le montant de l'inscription et de la caution ne vous seront pas remboursés et iront automatiquement alimenter le pot commun de solidarité.

LES HORAIRES D'OUVERTURE DU MARCHÉ

1^{er} W-E du 13, 14, 15 décembre

- VENDREDI 16h – 21h
- SAMEDI 13h – 20h
- DIMANCHE 13h – 19h

2^{ème} W-E du 20, 21, 22 décembre

- VENDREDI 16h – 21h
- SAMEDI 13h – 20h
- DIMANCHE 13h – 19h

Article 3

Afin d'assurer la qualité du marché et par respect pour les organisateurs et autres exposants, chaque artisan s'engage à être présent **toute la durée du Marché et à respecter les horaires ainsi que les consignes**, faute de quoi nous nous réservons le droit de ne plus le convier et de ne pas rendre la caution.

Article 4

Le vendredi, chaque artisan pourra prendre possession de son emplacement pour aménager son stand :

- **A partir de 8H30 heures**, pour le bon déroulement de l'organisation, merci de respecter cette consigne.

Article 5

Chaque artisan doit impérativement être installé au plus tard ½ heure avant l'ouverture du marché.

Article 6

Pour ceux qui devraient décharger des marchandises lourdes et volumineuses, il sera possible de stationner **momentanément à proximité du Palais via le Passage du Nord. (Via un laissez-passer)**

AMENAGEMENT DES LIEUX

Le Marché de Noël est aménagé par nos soins afin de lui donner une dimension festive.

Article 7

Nous demandons à chaque artisan de **prévoir l'éclairage suffisant pour mettre en valeur ses créations (uniquement lampes led)**. L'électricité est également fournie ; **à chaque artisan de prévoir les allonges électriques et multiprises nécessaires**. Pour une question de sécurité, **chaque artisan s'engage à dérouler toutes les allonges afin d'éviter tout risque de surchauffe ou de début d'incendie.**

Attention : Tout appareil électrique doit être conforme aux normes de sécurité.

Article 8

Un emplacement mesure environ 2m20 et est composé d'une table de brasseur, de chaises. Si vous le souhaitez, un banc supplémentaire peut vous être fourni pour compléter le stand. Enfin, une nappe, des caisses ou boîtes pour créer différents niveaux, une guirlande lumineuse sont autant d'éléments faciles à se procurer et qui apporteront un plus à votre stand.

DIVERS

Article 9

Pour la vente des produits alimentaires, nous insistons sur le respect des règlements et directives de l'AFSCA www.afsca.be

Pour la vente d'autres produits, nous insistons sur le respect des règlements en vigueur dans le domaine.

Attention ! seuls les Services-Clubs sont habilités à vendre les consommables directement sur place afin d'alimenter le fonds de solidarité.

FICHE TECHNIQUE

Afin d'établir au mieux la configuration du Marché de Noël, nous vous demandons de nous renvoyer dûment complétée la fiche technique ci-jointe le plus rapidement possible, et pour le 3 novembre 2024 au plus tard, par courrier ou mail gcv@arlon.be. Le document est téléchargeable sur le site www.arloncentreville.be

Nous insistons pour que vous nous communiquiez une **adresse mail**, cela afin de pouvoir vous informer les semaines précédant le Marché de Noël Solidaire de toutes les dernières informations utiles & pratiques.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec l'une des personnes renseignées ci-après.

Au plaisir de vous accueillir bientôt dans le cadre de ce beau projet.

Comité Organisateur :

- **ASBL Arlon Centre-Ville** : Christine BOSSELER au 063/24.56.91 & **ou** Valérie DION au 063/24.56.85 **ou** Marielle FLAMMANG au 063/24.56.66
- **La Ville d'Arlon & l'Interservices-club**



Marché de Noël Solidaire



d'Arlon 2023

